

ATHLÈTES BULLETIN

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMISSION DES ATHLÈTES DU CIO

NUMÉRO 012. SEPTEMBRE 2009

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION: **FRANK FREDERICKS**



Aujourd'hui, être un athlète ne se limite pas à une piste d'athlétisme, une piscine ou un terrain de sport... Comme tous les

autres citoyens, les athlètes ont le droit et le devoir d'exprimer leurs préoccupations et de donner leur avis sur la place qu'ils occupent dans le mouvement sportif et la société en général. Tel est très exactement l'objet du Forum international des athlètes, un événement organisé tous les deux ans pour débattre non seulement de sujets concernant les sportifs directement, mais aussi d'autres grands thèmes de société. En mai dernier à Marrakech, la 4^e édition de cette rencontre n'a pas fait exception à la règle grâce à l'intervention active et dynamique de tous les participants sur des questions leur tenant à cœur. Que ce soit sur les relations entre les

athlètes, les clubs, les fédérations et les CNO, la protection de la santé lors de l'entraînement et en compétition ou encore la vie sociale et professionnelle des athlètes pendant et après le sport de haut niveau – un thème récurrent – les recommandations et directives formulées à Marrakech revêtent une importance capitale pour les athlètes, le CIO, les CNO, les FI et le mouvement sportif dans son ensemble. Nos recommandations seront présentées lors du Congrès olympique de Copenhague qui, en consacrant l'un de ses thèmes aux athlètes, marquera une nouvelle étape dans la promotion de leur rôle au sein de la société.

Les gens doivent savoir ce que les athlètes pensent, ce qu'ils ressentent et ce qu'ils veulent. Les athlètes doivent s'investir et mettre leur passion, leur expérience et leurs compétences au service du sport et de la société... à l'instar de ces neuf sportifs qui ont décidé de passer de la parole aux actes en se portant candidats aux élections à la commission des athlètes du CIO. Félicitations à eux ! Quant à vous qui serez présents à Vancouver l'année prochaine, rappelez-vous que voter pour ceux qui vous représenteront et défendront vos intérêts est essentiel ! Un athlète – une voix. Tel est notre droit, tel est notre devoir !

ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES ATHLÈTES



Après Lausanne à deux reprises et Dubaï, le Forum international des athlètes a choisi Marrakech pour sa 4^e édition, en réponse à l'invitation du CNO marocain lancée à l'initiative du champion olympique Hicham El Guerrouj, membre de la commission des athlètes du CIO. Fin mai, près d'une centaine d'athlètes venus des cinq continents ainsi que des représentants de plus de 30 Fédérations Internationales (FI) et des cinq associations continentales des Comités Nationaux Olympiques (CNO) ont partagé et échangé opinions et expériences sur trois thèmes les concernant directement et sortant du simple cadre du terrain de sport. Plusieurs recommandations, qui seront présentées lors du Congrès olympique à Copenhague,

ont été adoptées à cette occasion.

1. Pour ce qui est des relations entre les athlètes, les clubs, les fédérations et les CNO, les participants ont reconnu à l'unanimité que chacune de ces composantes du mouvement sportif avait un rôle clé et des responsabilités à assumer vis-à-vis des athlètes et vice-versa. Les athlètes jouent un rôle essentiel afin de mieux faire connaître le sport et les activités sportives au sein des diverses communautés. Quant aux organisations sportives, elles doivent veiller à ce que tous les athlètes puissent concourir sur un pied d'égalité. Le Forum a invité les organisations sportives à renforcer leur commission des athlètes, et le cas échéant à en créer.

2. S'agissant de la protection de la santé des athlètes lors de l'entraînement et en compétition, il a été recommandé au CIO de mettre en place des programmes pédagogiques sur la protection de la santé et la prévention des blessures aux Jeux Olympiques et aux Jeux Olympiques de la Jeunesse, ainsi que d'encourager les CNO et les FI à en faire de même. Quant aux décisions techniques des FI, notamment celles relatives aux changements dans le calendrier des compétitions et les règles, elles devraient être prises en consultation avec les représentants des commissions des athlètes et commissions médicales concernées.

3. Sur la question primordiale de la vie sociale et professionnelle de l'athlète pendant et après le sport de haut niveau, les participants ont convenu de rappeler aux différents acteurs du Mouvement olympique – athlètes, organisations sportives – la nécessité de bien comprendre l'importance de l'association sport et éducation («double carrière») et ont proposé d'introduire des programmes pour aider à mieux gérer la période de transition.

Le président du CIO, Jacques Rogge, présent à la clôture, a rappelé que la principale priorité du Mouvement olympique restait les athlètes et qu'il était essentiel que ces derniers fassent entendre leur voix et expriment leur point de vue. Par ailleurs, pour la première fois, la commission des athlètes du CIO et des représentants des commissions des athlètes des FI et des associations continentales ont eu l'occasion de se réunir et d'aborder, entre autres sujets primordiaux, la question de la procédure de renseignement sur la localisation des athlètes dans le cadre du Code mondial antidopage. Retrouvez le texte complet des recommandations sur www.olympic.org, section «Mouvement olympique/commission des athlètes».

NEUF CANDIDATS AUX ÉLECTIONS À LA COMMISSION DES ATHLÈTES DU CIO



Neuf athlètes sont candidats aux élections à la commission des athlètes du CIO qui se tiendront durant les Jeux Olympiques d'hiver à Vancouver en 2010. Deux places seront disponibles pour remplacer Pernilla Wiberg et Manuela di Centa.

Suite à la révision du règlement de la commission des athlètes du CIO, seuls les CNO dont la commission des athlètes remplit les critères établis par le CIO peuvent présenter un candidat. Par ailleurs, tous les candidats doivent avoir participé aux Jeux Olympiques d'hiver de 2006 à Turin et/ou prendre part aux Jeux de 2010 à Vancouver.

Tous les athlètes accrédités (AA) pourront voter et devront sélectionner deux candidats de deux sports différents pour que leur vote soit valide.

Chaque athlète recevra un manuel d'élection dès son arrivée à Vancouver. Ce manuel expliquera le rôle de la commission des athlètes du CIO et présentera dans le détail les neuf candidats.

Des bureaux de vote seront ouverts dans les deux villages olympiques, à Vancouver et Whistler.

Après acceptation par la Session du CIO, les deux athlètes élus deviendront membres du CIO pour la même durée que leur mandat à la commission, c'est-à-dire huit ans.

LES NEUF CANDIDATS SONT, DANS L'ORDRE ALPHABÉTIQUE :

- Mme Jacqui COOPER
(Australie – ski acrobatique)
- M. Antoine DÉNÉRIAZ
(France – ski alpin)
- Mme Elene GEDEVANISHVILI
(Géorgie – patinage artistique)
- M. Khurelbaatar KHASH-ERDENE
(Mongolie – ski de fond)
- Mme Petra MAJDIČ
(Slovénie – ski de fond)
- M. Adam PENGILLY
(Grande-Bretagne – bobsleigh)
- Mme Angela Marie RUGGIERO
(États-Unis d'Amérique – hockey sur glace)
- M. Ippolito SANFRATELLO
(Italie – patinage de vitesse)
- M. Miroslav ŠATAN (Slovaquie – hockey sur glace)

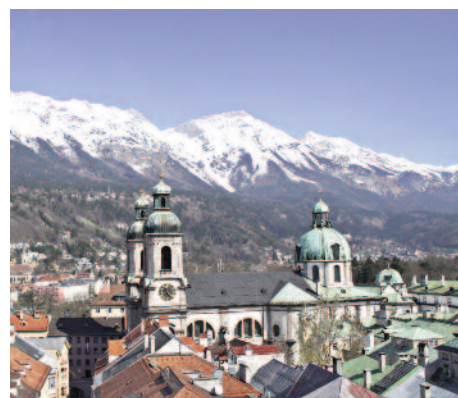
INNSBRUCK 2012

En décembre 2008, Innsbruck, capitale du Tyrol, était élue ville hôte des 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver en 2012. Cette manifestation sportive rassemblera près de 1 000 jeunes athlètes âgés de 14 à 18 ans. Le calendrier des compétitions comprend les sept sports inscrits au programme de Vancouver 2010 (biathlon, bobsleigh, curling, hockey sur glace, luge, patinage et ski), avec un nombre limité de disciplines et d'épreuves.

Ville hôte de deux éditions mémorables des Jeux Olympiques d'hiver, Innsbruck possède déjà des installations haut de gamme ainsi que des compétences étendues pour ce qui est de l'organisation d'épreuves sportives internationales. Sa réputation de station jeune et dynamique n'est plus à faire grâce à l'accueil de l'Universiade d'hiver de 2005 et du célèbre Air & Style Snowboard Contest. Innsbruck peut également s'enorgueillir du soutien d'une population enthousiaste pour laquelle les sports d'hiver n'ont pas de secret et de l'appui indéfectible des autorités nationales, régionales et locales.

«Nous sommes ravis de retourner à Innsbruck où ont été organisés des Jeux Olympiques d'hiver extraordinaires en 1964 et 1976», a déclaré le président du CIO, Jacques Rogge.

Autre élément qui a permis à la candidature d'Innsbruck de se distinguer : son excellente compréhension de la composante éducative et culturelle des JOJ, qui permettra à tous les participants de vivre une expérience exaltante, riche en enseignements et en échanges.



ENTRETIEN AVEC BECKIE SCOTT



Beckie Scott, médaillée olympique d'or et d'argent en ski de fond, a concouru à trois éditions des Jeux. Durant sa carrière, elle a également remporté 17 médailles en coupe du monde et participé à cinq championnats du monde. En 2006, Beckie Scott a été élue à la commission des athlètes du CIO, devenant par la même occasion membre du CIO. Elle siège par ailleurs aux commissions de coordination des XXIIes Jeux Olympiques d'hiver à Sotchi en 2014 et des 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver à Innsbruck en 2012.

Q: Comment envisagez-vous votre rôle en tant que membre de la commission des athlètes du CIO ?

R: C'est une immense honneur pour moi de représenter les athlètes olympiques qui, à mon humble avis, sont la quintessence de ce Mouvement ! Je n'oublie jamais que ce sont les athlètes qui m'ont élue et que ce sont donc eux que je dois représenter, eux au nom desquels je dois m'exprimer. C'est une lourde responsabilité, mais aussi un rare privilège.

Q: Quel est votre rôle en relation avec les Jeux Olympiques de la Jeunesse à Innsbruck ?

R: Je siège à la commission de coordination des Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2012. J'assisterai à ma première réunion en octobre 2009 à Innsbruck. J'attends avec impatience cette rencontre et je suis très heureuse d'être associée à un événement aussi exceptionnel.

Q: Et la vie après le sport ?

R: Bien remplie ! Au début, je me demandais ce que j'allais faire de tout ce temps libre, mais aujourd'hui, entre mon travail, mes engagements au CIO, ma participation à plusieurs comités et commissions et mon enfant, je ne me pose plus la question. Aujourd'hui, je me demande plutôt quand j'aurai à nouveau du temps libre ! Mais j'apprécie chaque seconde qui passe. J'ai la chance de voir et de faire tellement de choses différentes. J'ai des amis et des connaissances partout dans le monde. Et puis, j'adore être maman. Il n'y a rien de mieux dans la vie !

PROGRAMME DE SUIVI DE CARRIÈRE DES ATHLÈTES

Depuis son lancement en partenariat avec Adecco en 2005, ce programme a profité à plus de 4 000 athlètes originaires d'une trentaine de pays, les assistant dans le domaine de l'emploi (préparation, formation et placement). Compte tenu des recommandations et préoccupations formulées par les athlètes, ce programme a évolué pour intégrer deux nouveaux champs d'action : l'éducation et les compétences psychosociales. Le CIO travaille actuellement à la définition d'un concept et à la création d'une section spéciale sur son nouveau site web. Le Forum annuel du CIO consacré au programme de suivi de carrière se tiendra à Lausanne en septembre 2009. Il réunira les responsables du projet au niveau national.